
La linguistique comme science des textes*

François RASTIER

Les textes oraux et écrits sont des objets d'étude primordiaux pour les sciences de la culture. Les *langues* peuvent être considérées comme des reconstructions explicatives formulées à partir des régularités observées dans les usages oraux et écrits : aussi l'étude scientifique des langues reste-t-elle inséparable de celle des textes, qui constituent l'*objet empirique* de la linguistique.

Le *langage* pour sa part est une abstraction généralisante élaborée à partir de la diversité des langues ; mais dès lors qu'il est délié de cette diversité, le concept de langage relève de la philosophie.

Langage et langues. — Plusieurs disciplines, comme la philosophie, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, voire la paléontologie, traitent diversement du langage, mais sans prendre pour objet la diversité des langues. D'autres disciplines tiennent compte de pluralité des langues et des différences entre elles : ce sont la grammaire, dans sa tradition millénaire, la philologie, la linguistique (depuis deux siècles), enfin l'herméneutique — du moins dans sa tradition « matérielle » liée à la philologie. Toutes sont des disciplines descriptives, idiographiques, qui ont affaire à des objets singuliers. Mais seule la linguistique a pris pour objet scientifique la pluralité des langues.

Remarquablement, les textes ne sont pas étudiés par les disciplines qui traitent du langage — par exemple, il existe une sociologie du langage¹ et une psychologie du langage, mais point de sociologie ou de psychologie des textes — ni d'ailleurs des langues. En revanche, les textes sont étudiés (ou devraient l'être) par les disciplines qui traitent des langues, la linguistique au premier chef.

L'antique dualité entre la puissance et l'acte reste centrale pour les disciplines du langage, qui toutes le définissent comme une *faculté*. Paradoxalement, comme tout

* Conférence donnée à COE office Graduate School of Letters Nagoya University le 1 novembre 2006.

1 Voir par exemple Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Seuil, 1982.

usage, le texte témoigne de la faculté de langage, mais hors de ce témoignage, il ne constitue pas par lui-même un objet d'investigation pour les disciplines du langage. Le texte relève en effet de la linguistique de la parole ou plus exactement de l'usage ; mais c'est la faculté et non son exercice qui préoccupe ces disciplines.

Si la dualité entre la puissance et l'acte demeure fondatrice pour les disciplines du langage, la linguistique — définie comme science des langues — l'a tout à la fois déplacé et dépassée par la dualité fondamentale entre langue et parole : la faculté ne réside pas dans l'individu, ou du moins la capacité d'apprentissage et d'exercice de la langue ne s'exerce que dans le milieu social qui a constitué la langue. À la « faculté », siège de la puissance aristotélicienne, aujourd'hui hâtivement reconvertie en « organe du langage », se substitue la langue définie comme système à l'œuvre dans des pratiques sociales².

Disciplines. — Si les disciplines qui traitent du langage et/ou des langues sont diverses, celles qui traitent des textes le sont plus encore. Les disciplines que nous avons étudiées dans *Arts et sciences du texte* (Paris, Puf, 2001) se laissent regrouper en deux modestes tétralogies. La première — linguistique, sémiotique, philologie, herméneutique — intéresse tous les textes ; la seconde — rhétorique, stylistique, thématique et poétique — évoque de nos jours les textes littéraires. Au sein de la première tétralogie, la linguistique et la sémiotique ont rivalisé pour traiter du texte (mais en fait la sémiotique ne faisait que suppléer une linguistique trop restreinte à la phrase) ; puis la philologie et l'herméneutique sont appelées à se compléter, malgré l'évolution positiviste de la philologie et les tentations spéculatives de l'herméneutique. La seconde tétralogie fait d'abord place aux disciplines qui s'attachent aux discours et textes singuliers, la rhétorique et la stylistique ; puis à celles qui traitent des normes, la topique et la poétique des genres.

Les disciplines des textes revêtent des statuts divers dans notre tradition. À l'époque classique, chez Aristote par exemple, la rhétorique est un savoir technique qui traite des performances orales (et Platon stigmatisait les logographes qui ont le front d'écrire leurs discours) ; la poétique pour sa part traite des œuvres littéraires et surtout des œuvres dramatiques.

À l'époque hellénistique, avec notamment l'établissement du corpus homérique, se précise la tripartition entre philologie, grammaire et herméneutique : mise à part l'éducation scolaire, la grammaire peut être considérée une discipline auxiliaire de la philologie. Le statut de l'herméneutique est moins clair : il ne s'agit plus d'expression comme dans le *Péri hermèneias*, mais d'interprétation morale comme dans les interprétations stoïciennes d'Homère.

Aux premiers siècles, l'herméneutique est problématisée dans le domaine religieux, tant chez les rabbins, qui élaborent des listes de règles d'interprétation ou

2 Cf. Saussure : « Continuellement, on considère la langue dans l'individu humain, point de vue faux. La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais sans langage articulé. La langue est un fait social. L'individu organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que dans ses rapports avec elle. » (*Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 178).

middot, que chez les Docteurs et Pères de l'Eglise, par exemple dans les traités d'Origène et Saint Augustin). Parallèlement, les écoles philosophiques comme le néoplatonisme ont développé une herméneutique de leurs textes fondateurs.

Mais c'est la rhétorique qui résume, en pratique, l'idéal civique et éthique : Cicéron, Longin, Quintilien témoignent de son prestige. Dans les études, elle couronne le *trivium* par la succession : Grammaire, Logique, Rhétorique. Herméneutique et rhétorique se complètent au demeurant, puisqu'on interprète les textes des canons littéraires, philosophiques et religieux pour les exposer dans des leçons ou des homélies.

À partir du XV^e siècle, un grand mouvement de renouveau et d'extension de la philologie permet de restituer les corpus antiques : il s'attache à tous les témoignages de l'Antiquité, y compris les inscriptions. Il s'étend au domaine religieux au XVI^e siècle où le mouvement de la Réforme protestante s'appuie sur une révision philologique de la Bible. Complémentairement, la fin du magistère dogmatique de l'Eglise catholique, ou du moins de son monopole, permet de constituer l'herméneutique en discipline : chaque lecteur des Ecritures est habilité à les interpréter.

À l'âge classique, la rhétorique demeure cependant partout le couronnement de l'enseignement littéraire et le restera jusqu'au XIX^e siècle.

Dépassant la grammaire, en général monolingue, synchronique et sans véritable ambition scientifique, la *linguistique* se constitue en science à partir de la philologie et de la comparaison des corpus de langues anciennes (latin, grec, sanscrit, notamment). C'est ce que résume Saussure : « Partie de la philologie, c'est-à-dire de l'étude des littératures, des textes et subsidiairement des langues, la science dont Bopp et Grimm ouvraient la voie s'intitula ensuite philologie comparative ou grammaire comparative »³). Jusqu'aux années 1940, les études de texte (épiques, mythiques, folkloriques, notamment) font partie de l'activité ordinaire des linguistes de Steinthal à Bréal, de Saussure à Dumézil.

Autre discipline récente, la *stylistique* se donne pour objet l'étude des textes littéraires et reste tributaire de l'individualisme romantique (le mot fut créé par Novalis).

La dispersion et l'hétérogénéité des arts et sciences du texte plaide pour un remembrement : son principe pourrait se trouver dans une linguistique des textes qui puisse partager les préoccupations de la philologie comme de l'herméneutique, bref qui puisse dépasser la fausse opposition entre la lettre et l'esprit.

Dans la perspective d'un remembrement des disciplines du texte il conviendrait de tenir compte de ces divers facteurs : (i) les niveaux de normativité qui distinguent par ordre décroissant la linguistique, la poétique et la stylistique ; (ii) l'opposition entre production et interprétation qui sépare notamment la rhétorique de l'herméneutique (à quoi se superpose souvent l'opposition entre oral et écrit) ; (iii) la complémentarité entre l'établissement et le parcours des textes et des corpus qui engage à compléter la philologie par l'herméneutique.

La linguistique sans les textes. — Depuis un demi-siècle, la séparation croissante des lettres et des sciences, le prestige du positivisme logique, la pénétration en linguistique de la philosophie du langage conduiront cependant à une séparation de fait des études textuelles et des théorisations linguistiques⁴. L'existence même de la linguistique générale et comparée semble à présent menacée par les grammaires universelles et la sociologie des interactions : ses dépouilles pourraient bientôt se trouver réparties entre les sciences cognitives et les sciences de l'information et de la communication.

Les linguistes eux-mêmes ont préparé activement cette évolution. Reprenant le préjugé antique que le langage est un instrument de communication, ils entendent le décrire, comme l'a toujours fait la philosophie, par les opérations de l'esprit dont il serait l'instrument : ils se tournent alors vers les sciences cognitives, dont l'objectif avéré est de le *naturaliser*, la linguistique s'absorbant alors dans la psychologie cognitive, puis dans les neurosciences, enfin dans la génétique.

Complémentairement, les linguistes privilégient la communication, comme en témoigne l'essor général de la pragmatique, pour laquelle le problème de la diversité des langues est tout à fait secondaire sinon oiseux : le *turn-taking*, par exemple, est réputé indifférent des langues.

L'opinion commune que les langues soient des instruments de communication témoigne sans doute d'une double méprise. D'une part, les langues ne sont pas des instruments, mais un *milieu* et elles constituent une part éminente du monde où nous vivons — de même, pourrait-on dire, l'air n'est pas l'instrument des oiseaux. D'autre part, si elles servent certes à communiquer, elles ne sont aucunement limitées à ce seul usage et accompagnent si bien l'ensemble des activités humaines que nous leur inventons chaque jour de nouvelles fonctions.

L'histoire de la philosophie du langage, pour laquelle la diversité des langues n'a jamais constitué qu'un obstacle à surmonter, atteste que le langage reste traditionnellement une notion philosophique. L'approche scientifique du problème de la diversité des langues a toutefois permis voilà deux siècles la formation de la linguistique générale, historique et comparée. Cependant, après la seconde guerre mondiale, la linguistique, faute de réflexion épistémologique propre, s'est assimilé des philosophies du langage divisées en deux courants : celui la *philosophie formelle*, illustrée en syntaxe par des auteurs comme Chomsky (élève de Carnap) et en sémantique par Montague, et celui de la *pragmatique*, illustrée par des philosophes

4 Un exemple récent : le prochain programme-cadre européen pour la recherche (2007–2013) situe la linguistique dans la section *The Human Mind an its complexity* (cf. *Neuro-, psycho- et sociolinguistics ; Cognitive and functional linguistics ; Linguistic typology, comparative and historical linguistics*), alors que les textes apparaissent furtivement dans la section *Cultures and cultural diversity* : entre *Comparative literature* et *Visual arts*, on trouve en effet *Textual philology and textual criticism*.

comme Austin, Grice, Searle voire des sociologues comme Goffman⁵. Le premier a occupé le champ de la *linguistique interne*, le second celui de la *linguistique externe*, sans que l'articulation entre les deux linguistiques puisse être maintenue, car Morris et Carnap, en traçant la division sémiotique entre la syntaxe, la sémantique et pragmatique, les avaient instituées en disciplines autonomes en leur attribuant des objets distincts. Les deux linguistiques, interne et externe, faute de pouvoir être articulées entre elles, demeurent également incomplètes et ne peuvent alors que rejoindre ces deux nébuleuses disciplinaires que sont les sciences cognitives et les sciences de la communication. Or l'articulation entre linguistique interne et linguistique externe était précisément l'acquis majeur de la linguistique générale, chez des auteurs comme Steinthal, Saussure, Meillet, Dumézil, Benveniste, Coseriu.

En outre, avec la philosophie du langage contemporaine, des problèmes de philosophie médiévale ou classique sont alors (ré)apparus en linguistique, comme ceux de l'effabilité, des mondes possibles, des prototypes, des performatifs (spécialité de la théologie sacramentelle)⁶.

L'objet de la linguistique s'est modifié. La philosophie du langage privilégie en effet l'oral, la communication, les structures argumentatives ; elle prend pour objet le langage ordinaire, le *sermo pedestris* des grammairiens antiques, auquel on impute une transparence communicationnelle et qui est supposé véhiculer des propos sur les états de choses — les *Sachverhalten* selon Wittgenstein.

Corrélativement, on a oublié la plupart des questions que posent tant la philologie que la linguistique historique. On a de fait exclu les textes, l'incidence des normes de genre et des discours, on a rivalisé d'universaux divers. L'achronie l'a emporté sur la diachronie, l'universalité sur la généralité, la projection ethnocentrique sur la comparaison critique. Parallèlement, l'image du langage a pâli : d'un milieu culturel porteur ou du moins dépositaire de valeurs et de représentations collectives, il est devenu un simple instrument.

Retenons que l'utilitarisme et la conception instrumentale du langage ont désormais partie liée : leur alliance a été scellée par le positivisme logique de Morris

5 À l'exception du premier, la plupart de ces auteurs n'ont reçu aucune formation en linguistique, non plus d'ailleurs que Bakhtine, qui se considérait à bon droit comme un philosophe. Ils ne s'appuient d'ailleurs pas sur les acquis de la linguistique.

Pour une linguistique consciente de ses objectifs, la philosophie du langage reste un anachronisme : depuis qu'elle a défini son champ d'objectivité, ses objectifs et ses méthodes, elle a besoin d'une philosophie de la linguistique, bref d'une épistémologie propre.

6 Voir par exemple, Irène Rosier, *La parole comme acte — Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1994. Les rapprochements entre la philosophie du langage « prélinguistique » et « postlinguistique » n'ont rien de fortuit. Par exemple, Stuart Mill reprend la théorie de la connotation à Guillaume d'Occam, Peirce s'appuie explicitement sur des auteurs comme Duns Scot. Plus près de nous, Austin reprend l'opposition entre *actus significatus* et *actus exercitatus* (Roger Bacon, *Summulae Dialectices*) dans l'opposition entre le *signifié* (objet de la sémantique) et l'*inténué* (objet de la pragmatique) ; Oswald Ducrot, professeur de philosophie dont les premiers travaux ont porté sur l'argument ontologique de Saint Anselme, reprend la théorie de Roger Bacon sur les syncatégorématiques : là où Bacon estime qu'ils marquent des affects de l'âme, Ducrot, voit de manière comparable dans ces « mots du discours » des expressions d'intentions pragmatiques.

et Carnap quand ils ont tracé la regrettable division entre syntaxe, sémantique et pragmatique, obstacle épistémologique notoire et persistant qui entrave depuis soixante ans le développement de la linguistique. Utilitarisme et positivisme s'accordent en outre parfaitement avec une conception technoscientifique des sciences — humaines en particulier —, conforme aux intérêts du libéralisme économique. Primant la conception instrumentale de la communication, un paradigme utilitariste de tradition anglo-saxonne est ainsi en voie de régner sans partage à l'échelle mondiale, tant par le technologisme des sciences de la communication que par le scientisme naturalisateur des sciences cognitives.

La linguistique de corpus et le remembrement des disciplines du texte. — Sans prétendre tirer un bilan prématuré, il semble que cette situation nouvelle impose une reconception de la dualité entre linguistique de la langue et linguistique de la parole, qu'il est de tradition d'opposer, tant chez Bally que chez Benveniste, tant en linguistique de l'énonciation qu'en pragmatique, alors que chez Saussure elles sont parfaitement complémentaires.

On a trop souvent réduit les langues à des dictionnaires et des grammaires, voire à des syntaxes. Il faut cependant tenir compte, outre du *système*, du *corpus* (corpus de travail et corpus de référence), de l'*archive* (de la langue historique), enfin des *pratiques* sociales où s'effectuent les activités linguistiques. Pour l'essentiel, une langue repose sur la dualité entre un *système* (condition nécessaire mais non suffisante pour produire et interpréter des textes) et un *corpus* de textes écrits ou oraux⁷.

Non contradictoire, la dualité dynamique entre corpus et système constitue la langue dans son histoire. Aussi ne saurait-on assimiler la langue historique à la langue fonctionnelle (celle qui fonctionne ici et maintenant) en négligeant que la langue historique détermine la langue fonctionnelle dans ses structures et ses contenus. Le corpus sert de médiation entre la langue historique et la langue fonctionnelle, et les textes qui n'appartiennent plus qu'à la langue historique entrent dans l'archive. Soit :

<i>Système</i>	<i>Corpus</i>
Langue fonctionnelle	Corpus de référence
Langue historique	Archive

En évoquant le corpus et non les signes, nous soulignons que la langue n'est pas un système de signes comme le serait un code ; Saussure, à qui l'on prête cette définition, ne l'a jamais formulée. Un signe au demeurant n'a pas de définition intrinsèque : il n'est qu'un *passage*, certes réduit, d'un ou plusieurs textes auxquels il renvoie. Bref, une langue est faite d'un corpus de textes et d'un système. Le système

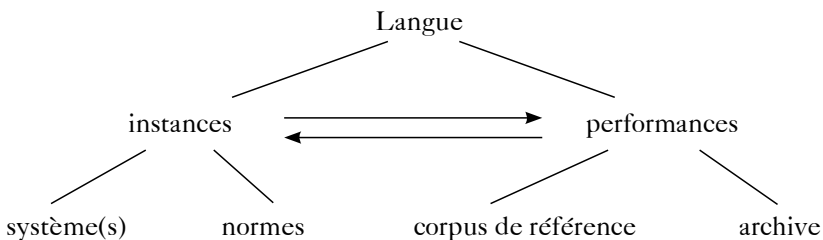
7 Dans le corpus d'une langue, les œuvres tiennent une particulière parce qu'elles sont valorisées : par exemple l'italien est certes la langue de Dante ; mais son œuvre est le parangon historique qui a présidé à la formation de la langue italienne en tant que langue de culture.

Plus généralement, bien des expressions, dictons et proverbes renvoient aux poètes, législateurs et historiens d'autrefois : ainsi, en chinois, des expressions en quatre caractères qui fourmillent à l'écrit comme à l'oral.

reconstitué par les linguistes est une hypothèse rationnelle formulée à partir des régularités observées dans le corpus.

Entre le corpus et le système, les normes assurent un rôle de médiation : ancrées dans les pratiques sociales, les normes de discours, de genre et de style témoignent de l'incidence des pratiques sociales sur les textes qui en relèvent⁸. Pour éviter la fausse antinomie entre la langue en tant que système de formes et la langue comme produit d'une culture — qui se traduit par la distinction entre « cours de grammaire » et « cours de civilisation » — il paraît préférable de considérer que le système comprend des *règles* et des *normes* diversement impératives. Ainsi, les règles de la ballade française font-elles partie du système de la langue française, et elles diffèrent de celles de la ballade anglaise. Les règles et les normes ne diffèrent sans doute que par leur régime d'évolution diachronique, les règles n'étant somme toute que des normes invétérées. En synchronie, toute règle voisine avec des normes qui accompagnent voire conditionnent son application. Ainsi le système d'une langue, à la différence d'un langage formel, est-il en fait pluriel : il se traduit par des régimes structurels différents selon les niveaux et paliers d'analyse. Les domaines d'organisation locaux ou régionaux ne sont pas unifiés dans une hiérarchie attestant l'existence d'un système unique et homogène, comme en témoigne au demeurant l'évolution continue des langues.

Non moins pluriel que le système, le corpus se spécifie *a minima* dans la distinction entre corpus de travail, corpus de référence et archive⁹. À la grande diversité des pratiques sociales correspond celle des corpus produits en leur sein. Soit, schématiquement :



N.B. : Mise à part la mention *Langue*, le schéma ci-dessus jouit d'une grande généralité et peut être transposé à des sémiotiques non verbales complexes, comme l'iconologie, par exemple. Nous l'avons d'ailleurs utilisé pour un système d'aide à l'indexation de photographies (*Semindex*).

8 Un texte en effet ne peut pas être produit par un système, comme l'a montré l'échec de la grammaire générative appliquée à des systèmes de génération automatique.

9 Le *corpus de travail* du linguiste n'est qu'une partie du corpus de référence défini par l'ensemble des textes accessibles dans l'empan spatio-temporel considéré. L'ensemble des performances linguistiques non recueillies sur support constitue le *corpus virtuel* de la langue : il garde une incidence, car toute performance modifie peu ou prou les instances normatives qui lui sont associées (système et/ou normes).

Enfin, au plan épistémologique, il est vraisemblable que la dualité entre système et corpus traduit une dualité de problématiques, l'une de tradition logique et grammaticale, l'autre de tradition rhétorique et herméneutique¹⁰.

<i>Problématiques</i>	<i>Logico-grammaticale</i>	<i>Rhétorico-herméneutique</i>
<i>Unités privilégiées</i>	Mot, proposition	Texte
<i>Ordres</i>	Règles	Normes
<i>Sémantique</i>	Signification	Sens
<i>Contextualisation</i>	Minimale	Maximale
<i>Instances</i>	Système(s)	Corpus

La problématique logico-grammaticale privilégie les instances (car elle s'appuie sur une ontologie), alors que la problématique rhétorico-herméneutique privilégie les performances, car elle repose sur une praxéologie. Dans l'histoire des réflexions occidentales sur le langage, dominées par la problématique logico-grammaticale, les instances dominent les performances : de la théorie scolastique du langage comme faculté qui s'effectue par des actes (contenus en puissance dans la faculté), on en est par exemple venu à la théorie chomkyenne de la générativité à partir de règles.

La sémantique des textes se propose d'articuler les deux problématiques en reconsidérant la première à la lumière de la seconde, car la première peut être obtenue par restriction drastique de la seconde, alors que la seconde ne peut être obtenue par extension de la première. Plutôt donc que de les considérer isolément comme c'est l'usage, il faut tenir compte du fait qu'elles sont modifiées par leur articulation.

Bref, la dualité entre corpus et système(s) n'a rien d'une contradiction : elle est prise dans la dynamique qui constitue la langue dans son histoire et l'institue ainsi en *langue de culture*.

En traitant les corpus, la linguistique renoue nécessairement avec les textes, donc avec la philologie et avec l'herméneutique : la philologie pour les établir et les documenter, l'herméneutique pour les interpréter, y compris dans leur dimension intertextuelle.

Le texte comme lieu d'articulation entre linguistique interne et linguistique externe. — Quand Morris et Carnap ont formulé la tripartition sémiotique en reprenant l'antique *trivium*, ils ont distingué la syntaxe (purement interne) et la sémantique (traitant du rapport entre les signes et les choses, mais non avec la société) : ces deux disciplines sont propres à une linguistique interne, tandis que la pragmatique traite du rapport entre les signes et les interprètes (en somme la société), et relève ainsi de la linguistique externe. Toutefois, l'articulation de la linguistique interne et de la linguistique externe reste impossible, car rien ne permet de dire comment les trois disciplines ainsi distinguées s'articulent, d'autant moins que Morris et Carnap ne traitent que du langage et non des langues. En outre, les textes ne prennent aucune part dans leur réflexion, car ils restent inconcevables pour un logicien comme Carnap et un

¹⁰ Pour un développement, voir au besoin l'auteur, *Arts et sciences du texte*, Paris, Puf, 2001, introduction.

philosophe comme Morris.

En sanctionnant l'échec théorique et pratique de la tripartition syntaxe/sémantique/pragmatique, comment donc procéder au remembrement des disciplines qui traitent du langage, des langues et des textes ?¹¹ La contradiction entre linguistique interne et externe peuvent trouver une articulation dans un programme réfléchi d'étude des textes. En effet, le texte semble bien le lieu d'articulation entre ces deux aspects de la linguistique.

Il faut ici tenir compte des différences de palier d'analyse, des degrés de complexité, des degrés de contextualisation. Au palier du mot, la contextualisation immédiate est proche, la complexité est moindre, alors qu'au palier du texte, la complexité et la contextualisation sont maximales. Or le système qui serait l'objet de la linguistique interne n'est concevable que par une décontextualisation maximale — ce qui explique la défiance des linguistes « internalistes » à l'égard des disciplines du texte.

Au palier du texte, la performance linguistique apparaît dans toute sa complexité culturelle et renvoie tant à l'intertexte qu'à l'histoire. Les deux « extériorités » vers lesquelles pointe le texte sont en effet l'histoire et l'intertexte : par exemple Saussure éclaire le cycle des *Nibelungen* par l'histoire du royaume burgonde et par le mythe de Thésée. Le texte se met en rapport avec des corpus différents qui sont l'objet de la linguistique externe, en l'occurrence le corpus des *Nibelungen* est articulé au corpus des mythes grecs et à celui des documents d'histoire sur le royaume burgonde.

En discutant Bühler, nous avons souligné¹² que les trois pôles extrinsèques de l'Émetteur, du Récepteur et du Référent ne pouvaient aucunement permettre de décrire un texte : à eux seuls, les modèles de l'intention, de la référence ou de l'interprétation n'y suffisent pas. Ces pôles extrinsèques n'ont d'incidence que par l'intermédiaire des pôles intrinsèques que sont l'impression référentielle induite ainsi que les foyers énonciatifs et interprétatifs (relevant de l'énonciation représentée, et non de l'énonciation effective) c'est l'appartenance à un corpus, notamment par le genre, déterminant principal de la *sémiosis textuelle*¹³, qui détermine les régimes génétique, mimétique et herméneutique du texte. Aussi les pôles extrinsèques d'un texte ne suffisent-ils pas à le déterminer : dès lors qu'il est fixé sur un support, il peut être recontextualisé dans des situations nouvelles, ce qui témoigne exemplairement de l'autonomie relative du monde sémiotique.

Postuler une « double nature » du discours, à la fois linguistique et historique,

11 Nous avons jadis formulé quelques propositions, voir l'auteur, 1990, La triade, le trivium et la sémantique linguistique, *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 9.

12 Cf. l'auteur, op. cit., 2001, pp. 14–18.

13 La *sémiosis textuelle* résulte de la mise en interrelation du plan du contenu et du plan de l'expression au palier du texte. Elle est principalement systématisée par les normes de genre.

comme le fait l'Analyse du discours à la française, semble un acte de foi¹⁴ qui légitime une lecture socio-politique de tout texte. En effet, la linguistique interne ne trouve pas sa légitimité dans la linguistique externe : transposer le texte dans l'espace social du « discours » ne permet pas pour autant de le lire, car le domaine de la linguistique interne est lui aussi tout entier du social. C'est par la mise en rapport d'un texte avec un nouveau corpus de lecture que la notion de linguistique externe peut s'éclairer : il s'agit bien de données linguistiques différentes des données initiales, mais qui ne sont pas pour autant externes au domaine de la linguistique.

Par extension, on peut certes associer plus généralement au texte les données sémiotiques non linguistiques. Si la langue est de part en part du social, le rapport au contexte non linguistique n'est pas pour autant un rapport d'extériorité pure, mais un rapport d'*intersémiotité* : la part non linguistique du social qui est en jeu ne peut être étudiée là encore que par le recours à des corpus.

14 « Objet frontière » à la nature double, textuelle et sociale (cf. Régine Robin, « L'Analyse du Discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », Postface, in *Langages*, 81, 1986, pp. 121–128, ici p. 127). Cette dualité interne rappelle fort la dualité entre le *spirituel* ici le social qui en tient lieu dans un discours marxisant et le *matériel* (en l'occurrence le texte, dont Sylvain Auroux, reprenant Platon, estime qu'il est « quelque chose de mort », *La philosophie du langage*, Paris, Puf, 1996, p. 194).